



**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2014

DELIBERATION N°2014-013

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013

Présents :

M. Daniel WAPPLER, Maire, Mme Dominique CARON, M. Bernard STEIN, Mme. Sylvie ZANOUNE, M. Didier FABRE, Mme Annie-France VIDON, M. René-Jean CULLIER de LABADIE, Mme Agnès EKWE, Adjoint, M. Didier GIARD, Mme Anne-Marie MARTINS, Mrs Jean-Paul TEXIER, Guy BRUNET, Stéphane RABANY, Pierre LENTIER, Stéphane DEYSINE, Mme Valérie LANDAIS, M. Jean-Claude MASSEY, Mme Dominique DEBICKI, M. Pierre-Jean GRAVELLE, Mme Martine SJARDIN, M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX.

Absents représentés :

*Monsieur Christian BRINDEAU représenté par Monsieur Didier FABRE
Madame Christine MEIGNIEN représentée par Monsieur Bernard STEIN
Madame Marie-Suzanne CHARLOT représentée par Monsieur Daniel WAPPLER
Madame Sonia JAIL représentée par Madame Dominique DEBICKI
Monsieur William ROSTENE représenté par Monsieur Guy BRUNET
Madame Anne-Laure HIRON, représentée par Monsieur Christian FOSSOYEUX.*

Monsieur René-Jean CULLIER DE LABADIE a été désigné pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2013 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Sur proposition de Monsieur Stéphane DEYSINE et après en avoir délibéré,

Par 25 voix pour et 4 abstentions (Guille, Maillet, Fossoyeux, Hiron)

Article 1 : Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne et à Madame le Trésorier Principal de Chennevières-sur-Marne.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,
Pour copie conforme
Le Maire,
Daniel WAPPLER

